

PRESIDENCE DU COMITE MILITAIRE
DU PARTI

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES

CABINET MILITAIRE

CHANCELLERIE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

△) ECRET N° 77/387 du 2/8/77

Portant nomination à titre posthume
dans l'Ordre du Mérite Congolais.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

- VU l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977,
VU le Décret 59/54 du 25 Février 1959, portant création de l'Ordre du
Mérite Congolais ;
VO le Décret 59/227 du 31 Octobre 1959, fixant le montant des droits
de Chancellerie ;

△) E C R E T E :

ARTICLE 1er : Est nommé à titre posthume dans l'Ordre du Mérite
Congolais :

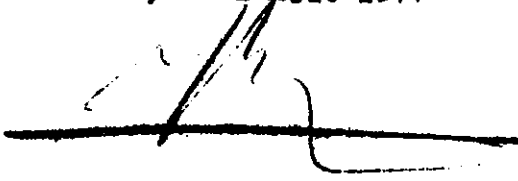
AU GRADE DE COMMANDEUR

Camarade LEKE Jean-Pierre, Instituteur, Chef du Service des Bourses -
BRAZZAVILLE.

ARTICLE 2 : Il ne sera pas fait application des dispositions du Décret
59/227 du 31 Octobre 1959, en ce qui concerne le règlement des droits
de Chancellerie.

ARTICLE 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la
République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 2 Août 1977


Colonel Joachim YHOMBY-OPANGO.-

HK